



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120222

**PRUS - OPERATIONS DE REPOSITIONNEMENT DES COMMERCES DE
LA RUE JULES SIEGFRIED ET DE LA PLACE JACQUES CARTIER -
VERSEMENT DE SUBVENTION D'EQUILIBRE A LA SOCIETE
D'ECONOMIE MIXTE IMMOBILIERE ET ECONOMIQUE (SEMIE)
MAITRE D'OUVRAGE DES OPERATIONS ECONOMIQUES**

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 18 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

PRUS

**PRUS - OPERATIONS DE REPOSITIONNEMENT DES COMMERCES
DE LA RUE JULES SIEGFRIED ET DE LA PLACE JACQUES
CARTIER - VERSEMENT DE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE A LA
SOCIETE D'ÉCONOMIE MIXTE IMMOBILIERE ET ECONOMIQUE
(SEMIE) MAITRE D'OUVRAGE DES OPERATIONS ECONOMIQUES**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le projet de rénovation urbaine et sociale a pour objectif de transformer durablement le quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot – Gavacherie et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

La convention partenariale de rénovation urbaine signée le 10 mai 2007 entre la Ville de Niort, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et les principaux partenaires définit un volet de redynamisation économique par le repositionnement des commerces existants dans des immeubles commerciaux construits sur deux sites distincts :

- la place Jacques Cartier qui accueillera deux commerces présents rue de la Gavacherie (le bar des cités et la coopérative Atlantique) et le bureau de poste situé rue Georges Méliès à la tour Chabot. Cette construction intègre également un logement de fonction pour le gérant du bar et une cellule commerciale pour développer une nouvelle activité,
- la rue Jules Siegfried qui accueillera un commerce de dépannage en électroménager (ADM), une cellule commerciale pour développer une nouvelle activité.

Cette opération permettra également le repositionnement de la Halte-garderie « les petits pas » du Centre communal d'Action Sociale actuellement hébergée dans des locaux du bailleur Habitat Sud Deux-Sèvres rue Laurent Bonnevey hors convention de rénovation urbaine.

L'avenant national N°3 signé le 22 mars 2012 acte la création d'une nouvelle maîtrise d'ouvrage pour les opérations économiques : la Société d'Economie Mixte Immobilière et Economique, domiciliée 64 avenue Saint Jean d'Angely à Niort.

La convention prévoit un dispositif de subvention de l'ANRU et de la Ville de Niort inscrit dans la matrice financière pour compenser le déficit d'exploitation du maître d'ouvrage. En effet, les loyers proposés sont calculés au regard du coût de l'opération mais prennent en compte le chiffre d'affaire des acteurs économiques concernés afin de maintenir les commerces et services de proximité en Zone Urbaine Sensible.

La Ville de Niort versera à la SEMIE une subvention de :

- 369 094,00 € pour l'opération de la place Jacques Cartier,
- 93 038, 00 € pour l'opération de la rue Jules Siegfried.

Les crédits sont inscrits au budget de la MOPRUS.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le versement des subventions prévues à la convention de rénovation urbaine et sociale ;
- d'autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer les actes s'y référant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER